



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARIOL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

Séance du 10 juillet 2020 à 18 heures

Nombre de conseillers :

En exercice :	15
Présents :	8
Votants :	11
Absents :	7
Procurations :	3

Date de convocation :

6 juillet 2020

Date d'affichage :

11 juillet 2020

OBJET :

Procès-verbal de la séance du 10
juillet 2020

Le Conseil Municipal de la commune de MARIOL dûment convoqué s'est réuni en cession extraordinaire à huis clos à la Mairie, salle du conseil municipal sous la présidence de M. Romain DEJEAN, Maire.

Présents : M. Romain DEJEAN, Maire, M. Sylvain ROYER, Premier adjoint, Mme Pascaline ROCHE, Deuxième adjointe, Mesdames et Messieurs Elodie LACOGNE, Anaïs KURTZ, Carine BEGON, Frédéric GIRODEAU, Yohan PRZYBYL, conseillers municipaux.

Absents : Mesdames et mesdames Jacques PERDRIAUX, Bruno FARIGOULE, Elisabeth CHAT, Géraldine DACHER-JOUFFRE, Virginie LEMASSON, Elise LAMAIN et Aurélie GARCIA, conseillers municipaux

Absents ayant donné procurations :

M. Jacques PERDRIAUX a donné procuration à M. Romain DEJEAN ;
M. Bruno FARIGOULE a donné procuration à Mme Elodie LACOGNE ;
Mme Elisabeth CHAT a donné procuration à M. Sylvain ROYER

Mme Carine BEGON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ordre du jour :

- 1- Le compte rendu de la séance du 5 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.
- 2- Election des délégués du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs :

a. Délégués titulaires élus :

- i. Mme Pascaline ROCHE – 11 voix
- ii. M. Romain DEJEAN – 11 voix
- iii. M. Sylvain ROYER – 11 voix

Les élus ont tous déclaré accepter le mandat de délégué.

b. Délégués suppléants sont élus :

- i. Mme Elodie LACOGNE – 11 voix
- ii. Mme Géraldine DACHER-JOUFFRE – 11 voix
- iii. Mme Carine BEGON – 11voix

Les élus ont tous déclaré accepter le mandat de suppléant.

Fin de séance à 18h40

Le Maire, Romain DEJEAN



2020 - 029